

**CONFÉRENCE DE PRESSE
DU 7 FÉVRIER 2020**

**DOSSIER DE PRESSE
Défense des libertés
académiques**

SNESUP FSU

DÉFENSE DES LIBERTÉS ACADÉMIQUES

Colloque organisé par le SNESUP-FSU à l'occasion de la JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS ACADÉMIQUES

Avec plusieurs syndicats de divers pays (cf. encadré), nous organisons des actions communes (colloques, rassemblements, conférences de presse...) le SAMEDI 8 FÉVRIER 2020 pour la défense des libertés académiques, objets d'attaques – de diverses natures – partout dans le monde. Ainsi, de plus en plus, il est demandé aux universitaires de ne produire et transmettre que des connaissances jugées « rentables ».

La vocation même de l'université, héritage commun de l'humanité qui devrait constituer le berceau de la liberté de pensée et de la démocratie, est en passe d'être détruite.

Nous ne le savons que trop bien, on ne saurait parler de libertés académiques dans une université où les universitaires manquent de sécurité de l'emploi et craignent de perdre leur poste. On ne saurait parler de libertés académiques dans une université soumise aux pouvoirs politiques ou religieux, ou sous l'influence des lois du marché. Et on ne saurait bien sûr encore moins parler de libertés académiques lorsque le pouvoir s'attaque directement à la liberté d'expression, à la liberté physique voire à la vie même d'universitaires, comme c'est malheureusement le cas en Turquie, au Brésil ou aux Philippines. Nous sommes convaincus que si nous parvenons à agir et communiquer ensemble contre les atteintes aux libertés académiques, nous pourrions obtenir ensemble des résultats. ■

**Ce colloque s'inscrit dans un ensemble d'actions
qui seront conduites ce 8 février par :**

CNEC (Côte d'Ivoire)

Egitim Sen (Turquie)

FGESRS (Tunisie)

SAES (Sénégal)

SNESUP-FSU (France)

SUDES (Sénégal)

QUE FAIRE DES LIBERTÉS ACADÉMIQUES AU XXI^E SIÈCLE ?

Les libertés académiques sont, pour les syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la fois une revendication constante et un horizon d'attente. Si leur défense fait l'unanimité entre nous – dans la très grande majorité des pays et des organisations syndicales de l'ESR, elles sont même érigées en priorité –, cela ne signifie en aucun cas que ce combat, car c'en est un, pour la défense des libertés académiques soit définitivement gagné. Bien au contraire, les atteintes multiples que nous pouvons recenser, comme les usages paradoxaux de la référence à ces libertés qui se font jour dans les pays où leur reconnaissance semblait pourtant la mieux établie, nous incitent, que dis-je, nous font devoir d'inscrire encore et toujours cette question à notre agenda syndical international. D'où la seconde question incluse dans la problématique retenue dans le cadre de ce colloque : si la défense des libertés académiques est et doit rester un impératif, comment s'assurer que les protections nécessaires accompagnent bien leur reconnaissance formelle ? Ce sont ces différentes questions que je souhaiterais évoquer avec vous aujourd'hui, non sans avoir remercié les responsables du secteur international du SNESUP pour leur initiative et l'ensemble des participants qui ont accepté de donner un peu de leur temps dans une période où nous sommes toutes et tous fort sollicité·es par l'actualité sociale. ■

Christophe Voilliot,
cosecrétaire général du *SNESUP-FSU*

NÉOLIBÉRALISME INTERNATIONAL ET LIBERTÉS ACADÉMIQUES

Autoritarisme étatique, mise en concurrence, focalisation sur l'innovation marchande

Extrait de « Un projet de gauche pour la recherche en Europe. Quelques principes et propositions », publié dans Yearbook 2014 de *Transform! Europe*

www.transform-network.net/en/publications/yearbook/overview/article/yearbook-2015/a-left-project-for-research-in-europe-some-principles-and-proposals-1

NÉOLIBÉRALISME CONTRE LIBERTÉS ACADÉMIQUES

Les politiques de recherche sont inscrites dans des politiques générales, aujourd'hui orientées vers et par un libre échange sans cesse plus étendu, et vers et par les grandes entreprises aux pouvoirs de plus en plus démesurés. Une conséquence de ces politiques est l'intensification de l'affrontement économique au sein de l'Union européenne (UE) et entre celle-ci et l'ensemble des régions et pays du monde. D'où des politiques de soumission croissante des activités humaines à une mobilisation générale pour défendre et renforcer les territoires européens sur le plan économique. L'innovation néolibérale étant une arme de première importance de l'affrontement économique, la recherche publique est convoquée. Un continuum se renforce entre une large part de la recherche fondamentale et les applications ou innovations tournées vers le marché. Il s'ensuit que la recherche fondamentale est en partie détournée de ses buts et amputée d'aspects et de champs d'étude. Il s'ensuit aussi que les enjeux de société et les besoins humains sont trop peu et mal pris en compte, même lorsqu'ils présentent une urgence criante.

Le recours massif aux appels à projets favorise, certes, le développement de la coopération scientifique au sein de l'Europe, mais contribue dans le même temps à la mise en concurrence généralisée ainsi qu'à la soumission de la recherche aux intérêts financiers. Les projets sont sous la pression des lobbies et massivement ciblés sur le soutien à la compétitivité économique et à l'innovation. L'accent mis sur les défis sociétaux dans les appels à projets récents, notamment dans le programme Horizon 2020¹, n'apporte qu'une réponse très insuffisante à la prise en compte de ces défis. Le soutien à la recherche fondamentale à travers des bourses de l'European Research Council (ERC), qui promeut l'excellence, favorise de fait une concurrence entre chercheurs.

Une collusion de plus en plus grande règne entre le pouvoir politique et celui des entreprises, notamment multinationales. La recherche publique en est directement frappée, selon un processus de soumission autoritaire et de rupture des libertés académiques (tout à la fois individuelles et collectives) qui peut prendre des aspects différents selon les lieux, mais qui toujours est articulé autour de quatre axes :

1. Horizon 2020 couvre l'ensemble de la politique de recherche et d'innovation de l'UE pour la période 2014-2020.

- les grandes entreprises et/ou le pouvoir politique prennent une place croissante dans les lieux de décision, alors que la représentation des personnels est exclue ou marginalisée ;
- des financements sur appels à projets remplacent des financements récurrents ;
- des évaluations et des démarches d'assurance qualité se multiplient sur la base de critères liés aux objectifs d'innovation pour les entreprises ;
- le développement de la précarité des personnels, une multiplication des primes et une érosion des statuts des personnels permanents.

L'organisation actuelle de la recherche dans le domaine des énergies les moins polluantes, par exemple, est largement soumise à ce contexte, ce qui entrave le développement coopératif de cette recherche et la réalisation de ses objectifs de moyen ou long terme, freinant la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. Une situation similaire tend à prévaloir dans le domaine de la santé. Les pays les moins riches en sont les premières victimes. Cependant des nations émergentes ont su parfois résister aux pressions et aux attaques en justice d'entreprises multinationales détentrices de brevets portant, notamment, sur les médicaments contre le sida.

DISSYMÉTRIES AU SEIN DE L'EUROPE

La crise financière et le choix de l'austérité à l'échelle européenne se sont accompagnés d'un accroissement des dissymétries au sein de l'UE et d'un effondrement du financement public de la recherche dans des nations telles que la Grèce, l'Espagne ou le Portugal. Les institutions publiques espagnoles de recherche, développement et innovation, ont subi une baisse du financement de l'État fédéral de près de 42 % entre 2009 et 2014 ; 90 % des départs en retraite

donnent lieu à la suppression des postes correspondants, accentuant la « fuite des cerveaux » vers des pays davantage épargnés par la crise et l'austérité. Les secteurs non orientés vers la production économique sont particulièrement touchés. Pour exemple, toujours en Espagne, le Conseil supérieur de la recherche scientifique (CSIC) a décidé de rompre le contrat le liant à l'université de Valence et portant sur l'Institut d'histoire des sciences et de la médecine, condamnant celui-ci à disparaître.

Dans ces pays, la recherche publique tournée vers l'innovation pour les entreprises n'est pas non plus épargnée. Cela participe à la recomposition économique en faveur de certains pays, dont l'Allemagne. Le budget du ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche a crû de plus de 26 % sur la période 2011-2013² : « *L'objectif est de poursuivre la mobilisation de tous les acteurs de la recherche allemande, publics comme privés, autour de thématiques stratégiques pour favoriser la mise au point de produits innovants et de maintenir la compétitivité allemande au niveau mondial.* »³

RÉPERCUSSIONS SUR LE TRAVAIL DES CHERCHEURS ET LA RECHERCHE

- Mise en concurrence des personnels, des équipes, des laboratoires, des établissements pour l'obtention de financements, de primes, etc., freinant les coopérations sur lesquelles repose l'activité de recherche.
- Perte de liberté, voire d'authenticité (quand ce n'est pas risque de fraude).
- Assèchement de pans entiers des domaines de recherche et recul de la recherche réellement novatrice.
- Focalisation sur le temps court (quelques années), en contradiction avec les temporalités de la recherche.

2. Site de l'ambassade de France en Allemagne.

3. Op. Cit.

■ Fragmentation et dispersion des travaux, voire doublons⁴ non méthodologiques ; multiplication des secrets industriels durant les travaux de recherche, voire lors de l'exploitation des résultats.

■ La multiplication des dépôts de brevets augmente le coût des résultats et en limite l'utilisation.

Dans des cas toujours plus nombreux, le sens de la recherche publique et de ses métiers s'appauvrit. La rigueur scientifique, l'authenticité, le développement des connaissances, l'utilité pour la société... ces principes et finalités qui fondent une très large part de la recherche et lui donnent son prestige et son attrait sont aujourd'hui attaqués. Ils laissent place à la course aux publications et à la motivation par l'argent qu'il faut trouver en répondant à des appels à projets où chaque chercheur candidat ou équipe

candidate s'efforce de tirer son épingle du jeu, au détriment des autres, ainsi qu'à une adaptation aux critères de ces appels d'offre et d'agences d'évaluation. Finalement, de nombreux chercheurs sont de plus en plus déconnectés des finalités de leur travail, victimes en quelque sorte des phénomènes historiques d'enclosure et de prolétarianisation.

La démocratie universitaire⁵ et les libertés scientifiques s'effacent. De moins en moins de laboratoires et de personnels échappent à cette évolution. Les sciences humaines ne font pas exception, d'autant que celles-ci sont l'objet d'utilisations par les États et par certaines grandes entreprises à des fins de contrôle/manipulation des populations, participant – de fait ou de façon concertée – à un système de domination des populations tendant à réduire la démocratie à une façade vide.

Marc Delepoue

4. Les méthodes scientifiques imposent le plus souvent de reproduire et multiplier les expériences, dans une complète transparence. Ici, il s'agit de travaux de recherche cloisonnés par le secret.

5. Nous entendons par universitaire l'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche publics.

TURQUIE : ATTAQUE FRONTALE CONTRE LES LIBERTÉS ACADÉMIQUES

En Turquie, la situation des libertés académiques est très critique. De manière générale, le pouvoir autocratique d'Erdoğan s'accommode difficilement de l'esprit universitaire qui implique un minimum de liberté de penser, condition essentielle à une recherche scientifique digne de ce nom. Dans un contexte, en plus, où le pouvoir tente d'asseoir sa légitimité sur une vision à la fois conservatrice et intégriste de la religion musulmane, y compris par la coercition, on comprend bien la difficulté que peut représenter le statut d'universitaire. Le gouvernement Erdoğan et son parti, le Parti de la justice et du développement (AKP), font le forcing pour imposer la présence marquée de la religion musulmane au détriment de la tradition de laïcité dans les universités. Ainsi, des locaux réservés à la prière ont été systématiquement ouverts au sein des universités. Au niveau global du système éducatif, Erdoğan a mis en place le système « 4 + 4 + 4 », dont l'objectif principal est clair : favoriser l'accès précoce aux lycées d'enseignement religieux, les imam hatip. Garçons et filles pourront y étudier, séparément, dès l'âge de 12 ans. Ces établissements, popularisés par la junte militaire dans les années 1980, étaient à l'origine censés former imams et théologiens. Mais le pouvoir les considère désormais comme une véritable alternative à l'enseignement généraliste. On le voit donc, la politique islamiste du gouvernement Erdoğan est un obstacle important au maintien des libertés académiques.

La question des libertés académiques se pose de façon plus aiguë encore du point de vue de la liberté d'expression et de la démocratie. Les élections législatives de 2015 avaient entraîné la fin de la majorité absolue de l'AKP au Parlement du fait de la montée significative du Parti démocratique des peuples (HDP), parti de gauche

favorable aux Kurdes. S'en est suivie une féroce répression militaire dans la zone kurde de la Turquie avec de nombreux morts, des destructions de maisons... Face à cette situation, 2 238 universitaires ont signé une pétition condamnant la violence de l'État en annonçant : « Nous ne prendrons pas part à ce crime. » Quatre cent cinquante-deux étudiants, enseignants et chercheurs du collectif Universitaires pour la paix ont alors été limogés et ils n'ont plus le droit de retrouver du travail dans la fonction publique.

Depuis cette période, plus de 6 800 universitaires ont été limogés. Ils n'ont plus de salaire, ils ont souvent été privés de leur passeport, et ils sont actuellement une centaine à être en attente de jugement pour « propagande terroriste ». Ce problème n'est pas seulement turc, il est aussi international. Le 24 mars 2017, le Conseil de la recherche scientifique et technique de Turquie (Tubitak, équivalent du CNRS) a diffusé une circulaire auprès de toutes les revues à comité de lecture, y compris auprès des périodiques internationaux listés au sein des réseaux académiques turcs. Cette circulaire exige des revues qu'elles « reconsidèrent la composition de leur comité de rédaction, de leur conseil scientifique et de prendre les mesures adéquates pour en extraire les universitaires exclus de la fonction publique, licenciés ou mis à pied ».

Après la tentative de coup d'État militaire du 15 juillet, les élections de recteurs dans les 181 universités ont été suspendues. Désormais, le président de la République choisit une personne parmi trois candidats proposés par le Conseil de l'enseignement supérieur (YÖK). Passé le délai d'un mois après la présentation des trois candidats par le YÖK, le président peut, s'il le souhaite, choisir un autre candidat pour occuper le poste.

Xavier Lambert

PLATE-FORME SYNDICALE INTERNATIONALE

Pour des universités publiques, démocratiques et autonomes*

L'enseignement supérieur et la recherche ont à faire face, depuis un certain temps déjà, à de graves menaces. Les mêmes politiques menées dans les diverses parties du monde conduisent à un même résultat : l'élimination pure et simple de la notion d'université.

Les politiques néolibérales et les pratiques antidémocratiques menacent les universités en les empêchant de produire des connaissances scientifiques servant l'intérêt des sociétés humaines et la préservation de la nature, en empêchant la libre quête de la vérité et la libre production de connaissances et de techniques. Le processus de Bologne est employé comme un outil gouvernemental visant à éliminer l'autonomie des universités. Les aspirations des syndicats, des universitaires, des étudiants et des personnels des universités ont été ignorées à mesure que ces politiques ont été mises en œuvre.

De plus en plus, on demande aux universitaires de ne produire que des connaissances jugées « rentables ». Les étudiants sont vus comme des consommateurs. La connaissance qui serait susceptible de contribuer au développement de l'humanité est présentée comme sans intérêt si elle ne correspond pas aux besoins des gouvernements, des entreprises privées et des milieux capitalistes. En bref, l'idée même de l'université, l'un des héritages communs de l'humanité qui devrait constituer le berceau de la liberté de pensée et de la démocratie, est en passe d'être détruite.

Nous ne le savons que trop bien, on ne saurait parler de libertés académiques dans une université où les universitaires manquent de sécurité de l'emploi et craignent de perdre leur poste. On ne saurait parler de libertés académiques dans une université soumise

aux pouvoirs politiques et sous l'influence des lois du marché capitaliste. On ne saurait davantage parler de libertés universitaires et académiques quand les étudiants sont traités comme des consommateurs, a fortiori quand leur lieu d'études est dominé par les relations marchandes et non démocratiques.

C'est pourquoi nous lançons l'appel suivant :

■ Nous savons que nous réussirons si nous parvenons à nous battre contre les universités-entreprises.

■ Nous croyons que ce n'est qu'au travers de la lutte unitaire que nous pourrons libérer les universités, développer les libertés académiques et consolider le droit des étudiants à l'éducation.

■ Nous pensons qu'il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de défendre notre sécurité de l'emploi.

■ Nous croyons que si nous parvenons à agir et communiquer ensemble contre la répression des activités académiques que les gouvernements jugent inacceptables, critiques à l'égard des politiques gouvernementales ou dissidentes, nous pourrons alors obtenir des résultats concrets.

■ Les universités peuvent contribuer au développement humain, c'est pourquoi nous vous invitons à travailler ensemble afin que le rêve d'une vie égalitaire, libre et démocratique puisse devenir réalité.

■ Nous ne marcherons pas seuls, nous marcherons toujours ensemble pour des universités publiques, démocratiques et autonomes !

Premiers signataires : CNEC (Côte d'Ivoire), Egitim Sen (Turquie), FGESRS (Tunisie), SAES (Sénégal), SUDES (Sénégal), SNESUP-FSU (France).

* L'autonomie des universités signifie ici l'autonomie académique, pédagogique et scientifique. Elle s'oppose à l'autonomie néolibérale des universités qui, notamment dans le cadre d'un désengagement financier de l'État, contribue à la mise en concurrence de celles-ci, à la perte de libertés académiques, à la marchandisation et à la dégradation des conditions de vie et de travail des personnels.

**COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE SNESUP-FSU À L'OCCASION DE LA
JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS ACADÉMIQUES**

THÈME : « DÉFENSE DES LIBERTÉS ACADÉMIQUES »

SAMEDI 8 FÉVRIER 2020 DE 14 HEURES À 17 HEURES

MERCI de s'inscrire à l'adresse suivante : international@snesup.fr
Pour des raisons de sécurité, nous avons besoin de la liste des participants.

**OÙ : ENS, CAMPUS JOURDAN, 48, BOULEVARD JOURDAN, 75014 PARIS
SALLE : R2-02 (2^E ÉTAGE)**

Il faut sonner à la porte, on vous ouvrira.

PROGRAMME

- 14 heures** Accueil par un message des cosecrétaires généraux du SNESUP-FSU.
- 14 h 20** Les attaques contre les libertés académiques dans le monde », avec un focus sur la Turquie et un autre sur l'Europe.
- 15 h 20** Les attaques contre les libertés académiques en France.
- 16 h 10** Pause, collation.
- 16 h 25** Le néolibéralisme international et les attaques contre les libertés académiques, sous deux formes : autoritarisme étatique ; mise en concurrence et focalisation sur l'innovation marchande.
- 16 h 45** La mobilisation pour la défense des libertés académiques. Présentation de la plate-forme syndicale internationale et de la dimension internationale de cette journée du 8 février.
- 17 heures** Fin.

PLAN D'ACCÈS : www.pse.ens.fr/plan-d-acces

SITE JOURDAN – ENS, 48 bd, Jourdan, 75014 PARIS (France)

**EN BUS : station Jourdan-Tombe-Issoire (Orly Bus), station Porte-d'Orléans
(lignes 28, 38 et 68), station Parc-Montsouris (ligne 88)**

EN TRAMWAY : station Montsouris (T3)

EN MÉTRO : station Porte-d'Orléans (ligne 4)

EN RER B : station Cité universitaire

STATION VÉLIB' N° 14015 : Cité universitaire, au 15, boulevard Jourdan (XIV^e)

Syndicat national de l'enseignement supérieur
Fédération syndicale unitaire
78, rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10
www.snesup.fr

SNESUP
FSU